

## Compagnie du Bois Sauvage SA

**Augmentation de capital par exercice de  
warrants**

**Rapport du commissaire**

**Juillet 2014**

## Compagnie du Bois Sauvage SA

### **Rapport du commissaire Augmentation de capital par exercice de warrants**

Au conseil d'administration

En application de l'article 591 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le relevé des warrants Compagnie du Bois Sauvage 2013-2015 émis en 2005, et exercés pendant la période du 10 au 30 juin 2014 inclus.

Notre examen a été effectué conformément aux normes générales de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et a comporté les sondages et les procédures de contrôle considérés nécessaires dans les circonstances données.

Le présent rapport comporte les chapitres suivants:

1. Identification de l'opération projetée;
2. Description de l'exercice et de ses conditions;
3. Warrants exercés;
4. Conclusion.

Le présent rapport a été préparé à l'usage exclusif du conseil d'administration et des actionnaires de la société dans le cadre de l'exercice des warrants de Compagnie du Bois Sauvage 2013-2015 émis en 2005 et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Annexes:

- Relevé des warrants exercés, établi par Compagnie du Bois Sauvage
- Attestation par BNP Paribas Fortis du versement à un compte spécial

## 1. Identification de l'opération projetée

La société anonyme COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE SA a été constituée suivant acte reçu par Maître Albert Daerden, notaire ayant résidé à Bruxelles, le 30 avril 1957, publié à l'annexe au Moniteur Belge du 15 mai 1957 sous le numéro 12.022.

La société a établi son siège social à Bruxelles. Elle est immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0402.964.823.

Le capital social s'élève à 78.924.800 EUR, représenté par 1.578.496 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale.

Dans le cadre du plan d'attribution de warrants émis en 2005 et dont les conditions d'exercice sont décrites au point 2 ci-dessous, les porteurs de warrants 2013-2015 ont la possibilité d'exercer leurs droits pendant la période du 10 au 30 juin 2014 inclus.

L'acte notarié constatant l'augmentation de capital par le conseil d'administration sera établi par Maître François Herinckx, notaire à Bruxelles, le 8 juillet 2014.

## 2. Description de l'exercice et de ses conditions

En 2005, 132.500 obligations ont été émises, chacune assortie de 2 warrants donnant chacun le droit de souscrire une nouvelle action avec strip VVPR. Le premier warrant pouvait être exercé du 10 au 30 juin 2010, 2011 et 2012 mais est venu à échéance sans exercice. Le second warrant peut être exercé du 10 au 30 juin 2013, 2014 et 2015. Les parts sociales nouvelles sont du même type et jouissent des mêmes avantages que les parts sociales existantes et auront jouissance au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'exercice des warrants.

Le prix d'exercice des warrants Compagnie du Bois Sauvage est actuellement d'EUR 239.

En vertu de la 5<sup>ème</sup> résolution reprise dans l'acte notarié du 12 septembre 2005, le prix d'exercice unitaire, initialement fixé à EUR 290 a en effet été ajusté à la baisse respectivement d'EUR 26 et d'EUR 25 suite aux décisions de remboursement de capital prises par les assemblées générales extraordinaires des 27 avril 2011 et 25 avril 2012.

Les souscriptions ont été effectuées sur le compte spécial bloqué n°001-7288496-89 (IBAN format BE 4500172884 9689) ouvert au nom de la Compagnie du Bois Sauvage auprès de BNP Paribas Fortis.

### 3. Warrants exercés

Durant la période du 10 au 30 juin 2014 inclus, un total de 46.504 warrants 2013-2015 a fait l'objet d'une demande d'exercice.

Les demandes d'exercice sont reprises dans un relevé établi et signé par la société Compagnie du Bois Sauvage. La liste des demandes d'exercice, telle que reprise en annexe, a pu être validée à l'aide de ce relevé.

Par ailleurs, le montant total des versements obtenus par BNP Paribas Fortis sur le compte spécial bloqué n° 001-7288496-89 (IBAN format BE 4500172884 9689) ouvert au nom de la Compagnie du Bois Sauvage auprès de BNP Paribas Fortis s'élève à 11.114.456 €.

Le montant total du versement a pu être validé sur base de l'attestation obtenue de BNP Paribas en date du 1er juillet 2014.

## 4. Conclusion

Sur base de nos travaux, exécutés en conformité avec les normes générales de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, nous certifions la liste, telle que reprise en annexe, des personnes ayant exercé leurs warrants 2013-2015 aux conditions décrites ci-dessus.

Diegem, le 2 juillet 2014

**Le commissaire**  
**DELOITTE Réviseurs d'Entreprises**  
SC s.f.d. SCRL  
Représentée par



Michel Denayer



Corine Magnin

## Liste des souscripteurs de warrants 2013-2015 Cie du Bois Sauvage en 2014

Warrants 2013-2015  
Prix unitaire 239  
Période du 10/06 au 30/06/14 inclus

### 1. Souscriptions centralisées via BNPParibas Fortis

Néant

### 2. Souscriptions centralisées via Cie du Bois Sauvage (porteurs de warrants nominatifs)

Bénéficiaires				Paiement	Montant
Nom	Prénom	Nombre	Notification		
1 d'Ursel	Evrard	2	11/06/2014	18/06/2014	478,00
2 ECFC s.a.		46.502	27/06/2014	26/06/2014	11.113.978,00
Total :		46.504			11.114.456,00

Bruxelles, le 01/07/2014



Valérie Paquot  
Administrateur



Pierre-Yves de Laminne de Bex  
Administrateur

Annexes :

1. Attestation de la banque BNPParibas
2. Bulletin d'exercice des porteurs nominatifs
3. Extraits du compte spécial augmentation du capital



**BNP PARIBAS**  
**FORTIS**

Account Management (1KG5C)  
Corporate & Public Banking  
BNP Paribas Fortis  
Fax: +32 (0)2 565 80 85  
<mailto:cmssc.be@bnpparibasfortis.com>

## PREUVE DE VERSEMENT A UN COMPTE SPECIAL

A l'attention de Maître HERINCKX François  
Notaire à Rue du Midi 146  
1000 BRUXELLES

ATTENTION : cette attestation doit être restituée à la soussignée si la constitution de la société ou l'augmentation de capital n'a pas lieu.  
La soussignée, BNP Paribas Fortis sa, Société Anonyme, établie à Bruxelles, Montagne du Parc, 3, RPM 0403.199.702, déclare par la présente avoir ouvert, conformément à l'article 600 du Code des sociétés, un compte spécial

portant le n° : en format IBAN : BE45 0017 2884 9689  
en format BBAN : 001-7288496-89

au nom de "Augmentation de capital de la Société SA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE/WARRANTS CBS 2013-2015

A ce jour, le solde de ce compte s'élève à : 11.114.456,00 EUR

Fait à Bruxelles le 01/07/2014

Team Leader

**Frans Proost**  
Team Leader CMSC  
Cash Management  
Corporate & Public Banking Belgium

(g1-g2) Cocher la case adéquate  
(?) Biffer la mention inutile.